

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 16 octobre 2025

L'ARS CENTRE-VAL DE LOIRE DEVIENT AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Le 16 octobre, l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire a signé la charte d'engagement « Ambassadeur du don d'organes » avec le collectif Greffes+, affirmant ainsi son engagement en faveur de la sensibilisation et de la promotion du don d'organes et de tissus auprès de ses agents et du grand public.

Jeudi 16 octobre, l'ARS Centre-Val de Loire est devenue officiellement « ambassadrice du don d'organes » avec la signature de la charte d'engagement par Clara de Bort, Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire, et Pascal Lefevre, Référent régional du collectif Greffes+. La cérémonie s'est tenue en présence de représentants de la cité administrative Coligny, ainsi que du Dr Ven-hard, médecin réanimateur et coordonnateur des prélèvements d'organes au CHRU de Tours.



Signature de la charte Ambassadeurs du don d'organes par Clara de Bort et Pascal Lefevre

Un engagement fort pour promouvoir le don d'organes

Cet évènement illustre la volonté de l'ARS Centre-Val de Loire de s'impliquer activement dans la promotion du don d'organes et de tissus. Elle s'engage à mener des actions d'information et de

sensibilisation auprès de ses agents, des établissements et professionnels de santé, mais aussi auprès du grand public.

« Le don d'organes, c'est avant tout un acte de solidarité et un message de vie. Parler du don avec ses proches, c'est déjà sauver des vies », souligne Clara de Bort, Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire.

La cité administrative Coligny, sous l'impulsion de l'ARS Centre-Val de Loire, rejoint elle-aussi le réseau national des 850 ambassadeurs du don d'organes composé de villes mais aussi d'autres structures partenaires comme des pharmacies, hôpitaux et facultés de médecine.

Ce réseau, en plein développement, constitue un relais essentiel pour sensibiliser le grand public à cet acte de solidarité qu'est le don d'organes.

Pour symboliser leur engagement, des plaques "ARS ambassadrice du don d'organes" et "Cité Coligny ambassadrice du don d'organes" ont été posées.

Des premières actions concrètes

L'ARS Centre-Val de Loire a déjà lancé plusieurs initiatives :

- Organisation de webinaires internes dédiés à la thématique du don d'organes ;
- Soutien d'initiatives locales comme le projet de l'association "Loire à don'f".

Le don d'organes en quelques chiffres

Au 1^{er} janvier 2025, 22 585 patients étaient inscrits sur la liste d'attente nationale pour une greffe, alors que 6 034 greffes ont été réalisées en 2024.

La principale cause de ce déséquilibre demeure le taux d'opposition, souvent lié à un manque de communication avec les proches.

En effet, 80 % des Français se déclarent favorables au don d'organes, mais seuls 47 % en ont parlé avec leurs proches, générant un taux d'opposition national de 36 %.

En région Centre-Val de Loire, les chiffres 2024 témoignent d'une dynamique positive :

- 89 donneurs prélevés,
- Taux d'opposition de 29 %,
- 252 greffes d'organes réalisées, dont 19 greffes rénales à partir de donneurs vivants.

Un message essentiel : en parler à ses proches

Le don d'organes repose sur une loi simple : nous sommes tous donneurs présumés, sauf si nous avons exprimé notre refus de notre vivant.

C'est pourquoi il est crucial de faire connaître sa position à ses proches.

Chaque donneur peut sauver jusqu'à **7 vies**.

« Rappelons à nos proches que nous sommes donneurs », un geste simple, mais vital.

Contact presse : ARS - Mathieu MERCIER, Responsable communication - Tél. : 02 38 77 31 23 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr